

COMMUNE de GRAND-FAYT
Procès-verbal de la Séance du Mardi 18 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 18 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de Grand-Fayt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry THIROUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 12

Conseillers Présents : Mmes et Mrs AMPHOUX Annick, BOULEAU Laurence, BROSSE Frédéric, BRISSON Marie-Noëlle, SERVVRANCKX Karine, SCULFORT Jean-Marie, THIROUX Thierry, HERBIN Valérie, Jean-Paul DREVET, Hugo DUMESNIL, Jean-Paul SCULFORT et Sophie MERLANT.

Conseillers absents excusés : Mrs et Mmes LUSSIEZ Ludovic (Procuration donnée à M. Jean-Paul SCULFORT), LEFEBVRE David (Procuration donnée à Mme Annick AMPHOUX), TUCHE Marie (Procuration donnée à M. Hugo DUMESNIL)

A été élu Secrétaire : M. Hugo DUMESNIL.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

I) Tour de garde élection

Le tour de garde du 30 juin 2024 est établi comme suit :

8h-10h30 : Thierry THIROUX, Hugo DUMESNIL, Marie-Noëlle BRISSON
10h30-13h : Frédéric BROSSE, Jean-Paul DREVET, Jean-Marie SCULFORT
13h-15h30 : Jean Paul SCULFORT, Karine SERVVRANCKX, Ludovic LUSSIEZ
15h30-18h : Thierry THIROUX, Sophie MERLANT, Ludovic LUSSIEZ

Le tour de garde du 07 juillet 2024 est établi comme suit :

8h-10h30 : Thierry THIROUX, Hugo DUMESNIL, Marie-Noëlle BRISSON
10h30-13h : Frédéric BROSSE, Jean-Marie SCULFORT, Ludovic LUSSIEZ
13h-15h30 : Jean-Paul SCULFORT, Karine SERVVRANCKX, David LEFEBVRE
15h30-18h : Thierry THIROUX, Marie TUCHE, Valérie HERBIN, Laurence BOULEAU

II) Tables et bancs à installer

Deux tables pique-nique seront installées au square du moulin ainsi qu'une poubelle à roulettes. Une table pique-nique et une poubelle viendront compléter l'aménagement du jeu pour enfants installé sur le terrain de loisirs.

Une table pique-nique devrait venir devant la mairie (projet à l'étude pour le moment).

Enfin, 4 bancs seront mis autour du kiosque.

III) Rectification du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2022

M. Patrick ANTONIOL n'est pas habilité à éradiquer les nids de frelons asiatiques.

IV) Recensement 2025

Une campagne de recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025, le conseil municipal va rechercher une personne pour faire cette démarche.

V) Questions diverses

Une demande a été formulée pour l'installation d'une friterie les jeudis soirs sur la commune. A l'unanimité, le conseil accepte cette demande. « Le p'tit encas » a l'autorisation de venir s'installer pour une période d'une année renouvelable sur le parking en face de la mairie.

M. Georges COURTIN, habitant de Grand-Fayt, propose ses services pour être garde communal au sein du village. Après une grande discussion sur le sujet, le conseil décide qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une personne en charge de cette mission.

M. Jean-Paul SCULFORT fait état de la dégradation des bancs et tables pliants de la commune. Tout sera remis en état cet hiver par l'employé communal.

Demande de mise à jour du site internet de la commune, une méthode doit être trouvée pour assurer une mise à jour permanente.

Une réflexion autour des jours des réunions de conseil municipal est lancée. Il est convenu que les prochaines réunions pourront avoir lieu d'autres jours que le mardi ou vendredi. La prochaine réunion aura lieu un lundi.

M. Ludovic LUSSIEZ demande s'il est possible de récupérer un vestiaire pour entreposer le matériel de l'association « Courir à grand-Fayt », et proposer aux coureurs des 10 km de prendre une douche après la course. Il est envisagé de rénover le bout du hangar dans la cour, pour permettre aux associations de stoker leur matériel et de libérer un vestiaire avec douche. M. Le Maire va faire intervenir une entreprise pour chiffrer le montant des travaux à prévoir pour l'année prochaine.

Une réflexion est en cours et sera débattue lors de la prochaine réunion concernant la location de la salle pour les vins d'honneur.

Une lettre d'explication concernant l'article paru dans l'Observateur est en cours de rédaction, afin d'expliquer aux habitants la décision prise concernant le terrain de loisirs. Elle sera prochainement distribuée dans les boîtes aux lettres.

La séance est levée.



Hebim






 pour SCULFORT de
 Kourin.